

BRUNVILLERS-LA-MOTTE

Les habitants de Brunvillers-la-Motte s'appellent les Brunvillois.

Son territoire constitue une plaine découverte de 650ha, d'une altitude de 118 à 134m.

Sa population était de 405 hab en 1720, 389 hab en 1831, 316 hab en 1906, 195 hab en 1975 et 334 hab en 2009.

SES ORIGINES

Le village a eu pour noms successifs : Bliovillaré, Brunovillaré(Blio et Bruno, noms d'origine germanique, Villaré du latin : ferme).

Il s'ensuit : Bréviller, Brinvilliers, Brunviller puis Brunvillers La Mothe (cet épithète est le nom d'un seigneur) et enfin Brunvillers-la Motte.

Brunvillers existait anciennement sous le nom de LA VIEFVILLE au lieu où subsiste le cimetière actuel.

Brûlé durant la guerre de cent ans, les habitations furent reconstruites près du château seigneurial. Brunvillers n'était alors qu'une simple chapelle qui dépendait de l'Abbaye de Froidmont, dans l'étendue de la paroisse de Plainval.

Brunvillers était alors le chef-lieu d'un marquisat qui comprenait les paroisses de Sains, de Morenvillers et le hameau de Quesnoy.

L'ancienne église paroissiale, sous l'invocation de SAINT MARTIN, se situait dans le cimetière actuel. Il n'en reste qu'une chapelle.



PERSONNAGE CELEBRE

Marie-Madeleine d'Aubray, Marquise de Brinvilliers (Paris 1630-1676), célèbre empoisonneuse.

Elle était la fille de Dreux d'Aubray. En 1651, elle épousa Antoine Gobelin, Marquis de Brinvilliers. Ce fut en 1659 que le Marquis de Brinvilliers introduisit Sainte-Croix, un ami capitaine de cavalerie, dans sa maison. Celui-ci prit bientôt une influence absolue sur la Marquise, dont il fit sa maîtresse. Scandalisé par l'inconduite de sa fille, Dreux d'Aubray fit embastiller Sainte-Croix en 1663. Pour se venger, la Marquise de Brinvilliers empoisonna son père qui mourut en 1666, sans qu'on n'eût aucun soupçon. L'aîné des frères, Antoine d'Aubray, succéda à son père dans la charge de Lieutenant Civil de Paris. Il ne cessait de reprocher à sa sœur ses relations avec Sainte-Croix. Il fut empoisonné en 1670. Le 30 juillet 1670, Sainte-Croix mourut d'une « maladie ». L'inventaire de la succession dura plusieurs jours. Le 8 août, on trouva une cassette où il y avait une feuille de papier de l'écriture du défunt, portant que tous les objets contenus dans la cassette, à l'exception d'un seul paquet appartenant à Pennautier, devaient être rendus à la Marquise de Brinvilliers. La cassette de Sainte-Croix contenait, outre les papiers, des poudres et des fioles. Les poudres et le contenu des fioles furent essayées sur des animaux qui en moururent. Les experts conclurent au poison. Mme de Brinvilliers s'enfuit en Angleterre, d'où elle passa dans les Pays-Bas. Elle fut arrêtée en 1676 dans un couvent de Liège, où elle s'était réfugiée, par les soins de l'un des agents de la politique française dans les Pays-Bas, un nommé Descarrières. On trouva sur la Marquise de Brinvilliers, sous forme de confession, le récit de sa vie. C'est la plus effroyable énumération d'empoisonnements et de débauches qu'il soit possible d'imaginer. L'arrivée de la Marquise à Paris surexcita au plus haut point la curiosité du public. Le scandale fut au comble quand on connut le contenu de la confession de Liège. Bientôt des bruits se répandirent, que la justice n'aurait pas son cours ordinaire parce qu'il y avait dans le procès, des personnages importants, que l'on tenait à ménager,

Le 16 juillet 1676, les juges rendirent un arrêt au terme duquel, après avoir été appliqué à la question ordinaire et extraordinaire, la Marquise de Brinvilliers devait être « menée et conduite, dans un tombereau, en place de Grève, pour y avoir la tête tranchée, son corps brûlé et les cendres jetées au vent ». L'exécution eut lieu le lendemain de la condamnation. Elle n'avait eu d'autres complices en ses crimes que Sainte-Croix et ses laquais. Mais sa fuite à l'étranger fut le début de toute une série de recherches judiciaires et le commencement de l'Affaire des poisons. Un récit détaillé de ses derniers moments nous a été laissé par le Père Pirot.